

## LE SAINT ET GRAND CONCILE DE CRETE (juin 2016)

### RETROSPECTIVE

Le Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe s'est déroulé en Crète, au lieu-dit Kolymbari, du 18 au 26 juin 2016, malgré les difficultés et les prétextes que quatre Eglises (Russie, Antioche, Bulgarie et Géorgie) ont avancés, quelques jours avant l'ouverture des travaux conciliaires, pour ne pas venir et ainsi essayer de repousser à plus tard sa convocation. Et ce malgré le fait que ces quatre Eglises avaient entièrement contribué à la préparation et à la rédaction de tous les textes qui y avaient été retenus. Toutefois, leur absence a eu pour effet leur isolement du Corps de l'Orthodoxie. Bien évidemment, leur non-participation au Concile ne diminue en rien l'essence et le résultat du Concile. Il convient ici de relever la manière avec laquelle les Eglises présentes en Crète ont fait face à leur défection : par le pardon et par un profond et authentique esprit d'amour évangélique.

L'idée de la convocation de ce Concile fut lancée en 1961 par le Patriarche Œcuménique Athenagoras de bienheureuse mémoire. Après bien des péripéties et d'épreuves, il devint évident que le but essentiel du Saint et Grand Concile de l'Orthodoxie se devait par-dessus tout de manifester et de préserver l'unité des Eglises Orthodoxes. Une unité qui a pour assises la foi commune, le mystère de l'Eucharistie, les saints canons et la Tradition séculaire de l'Orthodoxie. Cette unité des fidèles est forgée et exprimée à chaque célébration de la divine liturgie et elle est assurée par les conciles, qu'ils soient locaux, panorthodoxes ou œcuméniques. Selon le Métropolitite Ignace de Démétrias (Grèce) : *« les évêques de chaque Eglise Orthodoxe, en plus de la totalité de l'enseignement et de la succession apostolique, sont aussi responsables du témoignage de l'Eglise au sein de l'histoire. Le fait de se rencontrer ne peut en aucun cas être considéré comme un simple événement de convention. Les évêques, au Concile, font part des attentes, du témoignage et de l'espérance de tout le plérôme de leur Eglise, autrement dit de la totalité des membres de leurs propres Eglises »*... Par conséquent, le Concile vient consolider le caractère universel de l'Eglise Orthodoxe, à savoir que l'Eglise Orthodoxe en tant qu'Une, Sainte, Catholique et Apostolique peut et doit se situer au-dessus des nationalismes et au-dessus des hérésies : par-delà le « Je » de chaque Eglise, il y a le « Nous » de l'Orthodoxie unie. L'image du rassemblement de toutes les Eglises Orthodoxes exprime une valeur positive remarquable parce qu'elle est celle d'une Eglise unie et une, qui fait face, d'une seule pensée et d'un seul cœur, aux problèmes du monde actuel.

C'est bien ce qui s'est passé en Crète. Le Concile ne s'est pas seulement attelé à son ordre du jour ; plus encore, il a été l'occasion d'une rencontre entre des personnalités venues de toutes les régions du monde, qui parlaient diverses langues, qui faisaient face à toutes sortes de problèmes communs ou plus ou moins communs à tous les autres ; des personnalités marquées par des

sensibilités et des cultures différentes. De ce point-de-vue, ce fut une véritable bénédiction parce que le Concile fut bien le lieu idéal pour partager non seulement les problèmes qui préoccupent l'ensemble des Eglises Orthodoxes mais plus encore pour communiquer, dialoguer et échanger sur les perspectives des engagements futurs communs face à un monde souvent divisé, dispersé, sous l'emprise de forces obscures telles que le terrorisme, l'extrême pauvreté, les inégalités, le totalitarisme, le matérialisme absolu... Ici, le témoignage d'une Orthodoxie unie peut montrer à tous, indépendamment de leurs origines et de leurs croyances, le véritable chemin pour le maintien de l'unité, pour la préservation et la protection de la nature, pour la promotion de l'amour, de la paix et de la réconciliation entre tous les hommes et enfin pour la certitude qu'Elle confesse et proclame de la force de la Résurrection et de l'espérance de l'éternité pour toute la création. (1)

Ainsi, outre le but principal qui était, rappelons-le encore une fois le renforcement et la manifestation de l'unité de toutes les Eglises Orthodoxes, le Saint et Grand Concile aborda, conformément à l'ordre du jour, la manière de faire face à différents problèmes pastoraux. Une lecture attentive de l'encyclique du Saint et Grand Concile, lue au cours de la divine liturgie de clôture, attire notre attention sur les principaux points suivants :

1. L'Eglise Orthodoxe exprime son unité et sa catholicité par les Saints Mystères. La conciliarité sert l'unité et anime l'organisation de l'Eglise, la façon dont sont prises ses décisions et détermine son cheminement. Dans l'Eglise Orthodoxe, le Concile est le garant de la vérité. Il confirme et scelle avec son autorité propre l'authenticité des décisions prises en tant que résultat de l'expérience, à laquelle l'ensemble des fidèles des Eglises locales communie.

2. Les Eglises Orthodoxes autocéphales ne constituent pas une fédération d'Eglises mais l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

- Pour ce qui concerne la diaspora orthodoxe dans différents pays du monde, il a été décidé que continue le fonctionnement des Assemblées épiscopales, afin que soit sauvegardé le principe de conciliarité, jusqu'à ce que soit appliquée la rigueur (acribie) canonique. Autrement dit, pour que l'Eglise se réalise selon l'eucharistie et la conciliarité d'après le principe « *un seul évêque, une seule eucharistie, un seul corps* » et non pas en se référant à l'ethnie ou à des préférences politico-religieuses. L'Eglise Orthodoxe ne connaît ni dans son ecclésiologie ni dans sa tradition canonique, ce leurre récemment introduit qu'est « le territoire canonique culturel » et avec, à sa suite, toutes les conséquences néfastes qu'il a suscitées.

- Il en est de même pour les Eglises autonomes. Il ne peut y avoir qu'une seule Eglise autonome par Etat. Conformément à la décision du Saint et Grand Concile de Crète, le Patriarcat Œcuménique tranchera en cas de doute ou de conflit. Ce qui signifie que, selon la tradition canonique orthodoxe, ce qui servira le cas échéant de critère, ce sera l'accomplissement en un lieu de l'Eglise elle-même selon les canons, la tradition ecclésiastique héritée de nos Pères et le vécu ecclésiastique de nos Saints et non pas d'après « *le bien acquis* » d'une quelconque juridiction aussi bien ethno-ecclésiastique qu'*extra-frontalière*.

3. Pour l'Eglise Orthodoxe, la famille est le fruit de l'union sacramentelle « en Christ et dans l'Eglise » d'un homme et d'une femme. Elle seule garantit la venue au monde et l'éducation des enfants.

4. L'Eglise Orthodoxe souligne continuellement la valeur de la tempérance et de l'ascèse. L'ascèse chrétienne n'interrompt pas la relation de l'homme avec la vie et le prochain, mais elle le relie à la vie sacramentelle de l'Eglise. Elle ne s'adresse pas aux moines seuls. L' « *ethos ascétique* » est constitutif de la vie chrétienne.

5. L'Eglise Orthodoxe condamne les persécutions, l'expulsion et le meurtre des membres des diverses communautés religieuses, la contrainte dans le but de changer de foi religieuse, le commerce des réfugiés, les enlèvements, les tortures de tous genres, les exécutions de personnes humaines, les catastrophes et les destructions matérielles délibérées. Elle exprime tout particulièrement son inquiétude pour la situation des chrétiens et de toutes les minorités persécutées aussi bien au Moyen-Orient que partout ailleurs dans le monde.

6. L'Eglise Orthodoxe a pour œuvre fondamentale la mission, c'est-à-dire cet engagement permanent et constant pour le témoignage de la vraie Foi tout comme pour l'annonce et la prédication de l'Évangile du Christ, là où non seulement vivent déjà ses membres au sein de nos sociétés contemporaines sécularisées mais aussi partout ailleurs où le Christ n'est pas encore connu.

7. Enfin, le dialogue, principalement avec les autres dénominations chrétiennes, a fait l'objet d'un très long débat tant il est vrai que l'Eglise Orthodoxe lui accorde une grande importance. Le dialogue entre chrétiens, est-il écrit en guise de conclusion dans l'Encyclique du Saint et Grand Concile, a permis que « *désormais les autres confessions chrétiennes apprennent à mieux connaître l'Orthodoxie et la pureté de sa tradition. Les autres chrétiens savent aussi que l'Eglise Orthodoxe n'a jamais accepté le minimalisme théologique ou la mise en doute de sa tradition dogmatique et de son ethos évangélique. Les dialogues interchrétiens furent une occasion pour l'Orthodoxie de souligner le respect dû à l'enseignement des Pères et de témoigner valablement de la tradition authentique de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Les dialogues engagés par l'Eglise Orthodoxe n'ont jamais signifié et ne signifieront jamais qu'il y a lieu de faire le moindre compromis en matière de foi. Ces dialogues sont un témoignage de l'Orthodoxie, qui s'appuie sur le message évangélique : Viens et vois (Jean 1,46) et Dieu est amour (1 Jean 4,8) ».*(2)

Il est vrai que le Grand et Saint Concile aurait pu aborder des thèmes plus audacieux et plus « brûlants » que ceux discutés en Crète, notamment en ce qui concerne l'Eglise Orthodoxe elle-même ou encore les relations de l'Eglise Orthodoxe avec le monde en général. Mais il ne faut pas oublier non plus que les thèmes retenus furent unanimement sélectionnés par les rencontres préconciliaires au cours desquelles toutes les Eglises Orthodoxes autocéphales y avaient pris part. (3)

Il est vrai aussi que, pour ce qui est de la préparation du Concile et aussi pour d'autres questions techniques et pratiques, tout ne fut pas toujours parfait. Cependant, dès lors qu'il fut décidé par toutes les Eglises autocéphales de réunir ce Saint et Grand Concile et que les dates de sa convocation furent fixées à l'unanimité au cours de la Synaxe des Primats du 6 mars 2014 à Istanbul, il n'était plus possible de revenir en arrière. Les arguments de ceux qui s'y étaient après coup opposés ou encore de ceux qui, pour des raisons connues d'eux seuls, réclamaient son report n'avaient plus de raison d'être. Et de la même manière, aucune Eglise Orthodoxe autocéphale n'a le pouvoir désormais de se soustraire aux décisions prises par le Saint et Grand Concile et de rejeter les textes préalablement et unanimement retenus au cours des rencontres préconciliaires préparatoires par tous les représentants des Eglises autocéphales. Ce sont ces mêmes textes qui firent l'objet de l'ordre du jour du Concile et les quelques retouches qui leur ont été apportées en vue de leur amélioration ne modifient en rien ni leur esprit initial ni leur contenu.

Après les innombrables épreuves qui, en l'espace de mille ans, n'avaient cessées de s'abattre avec une extrême violence sur le monde de l'Orthodoxie (joug turc, idéologies communistes ou totalitaires, guerres...), la convocation de ce Saint et Grand Concile, quand bien même ses lacunes et ses imperfections, s'imposait de par elle-même comme un impératif majeur et incontournable. Cela fut possible grâce à la ténacité de Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomaios, « *un grand Homme à un grand moment de l'Histoire* », selon l'expression même de l'Archevêque de Chypre Chrysostome dans son message lors de l'ouverture du Concile.

Après tout et en dernière analyse, ce ne sont pas les hommes qui déterminent et guident la marche de l'Eglise mais l'Esprit Saint lui-même. Pour cette raison, il convient que les Orthodoxes aient confiance envers ce qui fut réalisé lors de ce Saint et Grand Concile qui se déroula en Crète. Finalement, avec l'aide et la grâce de Dieu, tout fut bel et bon.

+STEPHANOS, Métropolitte de Tallinn et de toute l'Estonie.

-----

#### **Bibliographie :**

- (1) et (3) : Giannis Tserevelakis : « La signification du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe », in web-site « Phos Phanariou » (en grec) du 23/01/2017.
- (2) : « Message du Saint Synode de l'Eglise de Grèce à tous ses fidèles au sujet du Concile de Crète », in web-site « Orthodoxie.com » du 30/01/2017.
- (4) Et aussi les documents officiels du Saint et Grand Concile, in web-site officiel du Concile « [WWW.HOLYCOUNCIL.ORG/DOCUMENTS](http://WWW.HOLYCOUNCIL.ORG/DOCUMENTS) »